

Liberté Égalité Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 14 novembre 2025

Jo-Michel DAHAN nommé médiateur des relations commerciales agricoles

Sur proposition des ministres Annie GENEVARD, ministre de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire, et Serge PAPIN, ministre des Petites et moyennes entreprises, du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme et du Pouvoir d'achat, Monsieur Jo-Michel DAHAN est nommé médiateur des relations commerciales agricoles.

Cette nomination prendra effet à compter du 15 novembre 2025. Il remplacera Monsieur Thierry DAHAN qui occupait ce poste depuis le 22 décembre 2021.

Administrateur de l'Etat du grade transitoire, Jo-Michel DAHAN est médiateur national délégué auprès du médiateur des entreprises depuis 2020.

Le médiateur des relations commerciales agricoles joue un rôle clé dans les relations entre partenaires commerciaux de la chaîne agro-alimentaire, de l'amont à l'aval. Ses missions incluent la médiation en cas de litiges relatifs à la conclusion ou à l'exécution de contrats conclus dans le cadre de la loi EGAlim, aux conditions de prix, ou aux pratiques commerciales abusives.

En tant qu'intermédiaire neutre et indépendant, il contribue à renforcer la confiance au sein de la chaîne agro-alimentaire, assurant ainsi une meilleure valorisation des produits et une protection des intérêts de tous les acteurs. Son action s'inscrit dans une démarche de prévention des conflits et de sécurisation juridique des échanges, afin de renforcer la résilience économique des filières agricoles et d'assurer une rémunération équitable des producteurs.

Contacts presse

Service de presse d'Annie Genevard Tél: 01 49 55 59 74 cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr